

**ARRETE N° 77 - 2012
POLICE DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT**

Travaux VEOLIA au 16 chemin des Roches

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-2, 1^{er} alinéa et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant l'avis de travaux urgents du 18 septembre 2012, formulée par VEOLIA EAU, sise boulevard de Finlande ZI Pompey Industries à 54340 POMPEY, pour effectuer des travaux de réparation sur une rupture de canalisation d'eau potable au 16 chemin des Roches,
- Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation pendant la durée des travaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'entreprise VEOLIA EAU, sise boulevard de Finlande ZI Pompey Industries à 54340 POMPEY, est autorisée à effectuer des travaux de réparation sur une rupture de canalisation d'eau potable,

**au 16 Chemin des Roches
à partir du lundi 24 septembre 2012 et jusqu'à la fin des travaux**

Article 2 : Vu l'importance du chantier, le stationnement sera supprimé et la route sera barrée.

Article 3 : Pendant la durée des travaux, la signalisation sera assurée et matérialisée par l'entreprise VEOLIA EAU.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de FROUARD,
- La Caserne des Pompiers de POMPEY,
- Le Bassin de POMPEY,
- La Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey,
- L'entreprise VEOLIA EAU,
- Affichage.

MARBACHE, le 21 septembre 2012

**Pour le Maire et par Délégation,
L'Adjoint Délégué au Cadre de Vie**

Henri CHARPIN

